

2 Ordonnances du Roi du 23 Septembre 1815, concernant les changements à opérer dans diverses parties de l'uniforme des troupes de toutes les armes, de l'habillement, équipement, armement et harnachement, etc.; du 15 Septembre 1815, sur la formation d'une legion départementale Corse. — Règlement, arrêté par le roi, le 22 Septembre 1815, sur l'uniforme des corps qui composent la garde royale.

8. Strasbourg 1815.